

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

deliberation : L' an deux mille douze , le jeudi 29 novembre à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en Seance ordinaire Mairie, à , sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Date de convocation du Conseil : 12 Novembre 2012

Présents :

Présents :

Titulaires : Madame BIRONNEAU Marylène, Monsieur BRUNET Jacky, Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GLEMAIN Martine, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LIOT Gérard, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre

Secrétaire de Séance : Madame Béatrice COUSSAUD

Objet : Décisions modificatives

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient d'adopter une délibération pour décisions modificatives du budget

Cession de l'ancien tracteur

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 042 compte 675 : + 14 040,52 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 77 compte 775 : + 6 231,16 €
Opération 042 compte 776 : + 7 809,36 €

Dépenses d'investissement :

chapître 040 compte 192 : + 7 809,36 €

Recettes d'investissement :

Chapitre 040 compte 2182 : + 14 040,52 €
Chapitre 024 : - 6 231,16 €

Modification opération :

Virements de crédits :

Dépenses de fonctionnement :

Chapître 011 compte 61523 : - 12500,00 €
compte 60612 : - 3000,00 €
compte 60622 : - 2000,00 €
compte 60623 : - 2000,00 €
compte 60631 : - 1246,00 €

Chapître 012 compte 6451 : - 5360,00 €
Chapître 65 compte 6557 : - 6500,00 €
Chapître 67 compte 673 : + 3000,00 €
Chapître 66 compte 66111 : + 360,00 €
Chapître 023 : + 29246,00 €

Dépenses d'investissement :

Opération 45 compte 2182 : + 15700,00 €
Opération 35 compte 2313 : - 4000,00 €
compte 2315 : - 3700,00 €
Opération 46 compte 2313 : - 8000,00 €

Crédits supplémentaires :

Dépenses d'investissement :

Opération 41 compte 2315 : + 8150,00 €
Opération 45 compte 2182 : + 20850,00 €
Chapitre 014 compte 73925 : + 246,00 €

Recettes d'investissement :

Chapître 021 : + 29246,00 €

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative du budget;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1
du Code Général des collectivités
Territoriales, la présente
délibération est exécutoire de plein
droit à dater de sa publication et de
sa transmission au représentant de
l'Etat dans le département.

En application des dispositions de
l'article R.421-1 du Code de justice
administrative, cette libération peut
faire l'objet d'un recours devant le
Tribunal Administratif dans les deux
mois qui suivent sa publication "ou
affichage" ou sa transmission au
représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les mêmes ans,
mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT